

Le Glaneur

Hiver 2011

Volume 7—Numéro 1



Célébrations 2010



Regroupement des
associations de
personnes aphasiques
du Québec

Réalisation:

Stéphanie Bodo

Recherche:

Stéphanie Bodo

Hélène Lamoureux

Correction:

Stéphanie Bodo

Jean-Marie Grenier

Hélène Lamoureux

Nicole Pelletier

Infographie:

Stéphanie Bodo

En collaboration avec:

Francine Ayotte Audrée Bergeron Louise

Bourbonnais Josée Cantin Johanne Chaussé

Isabelle Coté Mylène Dion Jean-Marie Grenier

Léandre Joannette Danielle Lajoie Hélène

Lamoureux Danielle Tremblay Véronique

Vallières

Le *Glaneur*, revue du Regroupement des associations de personnes aphasiques du Québec, est publiée deux fois par année: soit en hiver et en été.

Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune intention de discrimination.

Le RAPAQ respecte intégralement la présentation des articles rédigés par les associations.

Toute reproduction du présent document est interdite sans le consentement du RAPAQ.

Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec Stéphanie Bodo, au RAPAQ au (450) 646-1473 ou au 1(877) 626-1473

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec - hiver 2011

Bibliothèque nationale du Canada - hiver 2011

ISSN-1925-1297

PHOTOS SUR LA PAGE COUVERTURE DE HAUT EN BAS:

- * La chorale de l'APIA - prestation du 25ème anniversaire
- * Johanne Chaussé, directrice de l'ANO et les artistes de Voltart: Damien Boudreau et Geneviève Cliche lors de l'évènement du 20ème anniversaire de l'association.
- * Allocution de Guy Nadon, comédien professionnel et son frère Michel Nadon, comédien aphasique amateur lors de l'évènement bénéfice du Théâtre Aphasique.
- * Troupe du Théâtre Aphasique lors de l'évènement bénéfice de l'association.



Semaine de l'aphasie: du 26 mai au 1er juin 2011

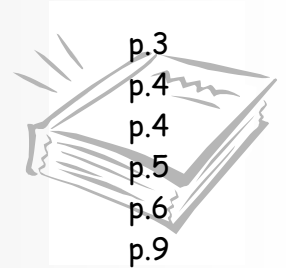
AGA du RAPAQ : lundi le 6 juin 2011

L'Agora de l'aphasie: nouveau rendez-vous en 2012...

La date de tombée des articles du prochain « Glaneur » est le 19 mars 2011

Sommaire

Le sommaire	p.3
Éditorial	p.4
La mission du RAPAQ	p.4
Le mot du président	p.5
Le mot de la directrice	p.6
Mention spéciale à l'ARS	p.9
Statistiques 101 des associations membres du RAPAQ	p.22
Les coordonnées des associations membres	p.24
<i>La parole aux membres</i>	
Des nouvelles du Groupe Aphasie de l'APHPSSJ	p. 10
L'association fait peau neuve - AQPA	p. 10
Rencontre européenne - ARS	p. 11
Du nouveau au Saguenay - APAS	p. 12
Changement à la coordination - APAM	p.12
Des images plein la tête—APAG	p. 13
Le Théâtre Aphasique joue!	p. 13
<i>La parole aux membres: Spécial évènements</i>	
O'bout des lèvres va droit au cœur - Théâtre Aphasique	p.14
Soirée du 25ème anniversaire de l'APIA-AVC	p.16
20ème anniversaire de l'ANO	p.17
<i>Pour votre information</i>	
OPHQ: Modification du Programme de soutien aux organismes de promotion - volet « Semaine québécoise des personnes handicapées »	p.18
Le chocolat surtout efficace contre les AVC	p.18
Le Réseau Entre-aidants	p.19
La séparation involontaire	p.19
Pour garder une bonne santé cardiaque, dormez 7 heures	p.20
Facteurs psychologiques participant au développement de la dépression majeure après un traumatisme crânio-cérébral	p.20
« Mourir dans la dignité »	p.21
La Fédération Nationale des Aphasiques de France fête en 2010 ses 25 ans	p.22
<i>Pour vous, nous avons lu</i>	
Loi sur la publicité légale des entreprises	p.23
"A.V.C." de Jean-François Grégoire	p.23



Éditorial



La thrombolyse

Le 23 septembre dernier, vous étiez peut-être devant vos écrans de télévision, au poste de Radio-Canada plus exactement, et vous entendiez parler de thrombolyse, peut-être pour la première fois...ou peut-être pas. En effet, cet automne, Michel Rochon, journaliste au télé-journal, réalisait un reportage sur ce sujet dont la vidéo est disponible sur le site Web du RAPAQ à l'adresse suivante : www.aphasiequebec.org

Dre Louise-Hélène Lebrun, neurologue au Centre hospitalier de l'Université de Montréal, explique que la thrombolyse est un traitement qui utilise un produit pour faire fondre le caillot produit au moment de l'AVC et qui permet 13 % de chance de plus de retrouver un état normal, le délai prescrit pour recevoir ce traitement est de moins de 4 heures. Ce reportage fait mention de l'absence de ce traitement dans certaines régions, en fait, seuls 7 hôpitaux dans la province sont en mesure de l'administrer.

Dre Louise-Hélène Lebrun explique la difficulté de réunir tous les acteurs concernés, en autres les agences, les services d'ambulance et les différents professionnels afin de régler le problème. Cependant, il faut savoir que le Ministère de la Santé et des Services sociaux prévoit dévoiler un

programme en 2013 pour toutes les régions du Québec. Cette stratégie provinciale vise une meilleure orchestration des services, des ressources et du matériel pour l'amélioration du diagnostic, du traitement et des services à l'intention des personnes victimes d'un AVC. C'est donc un dossier à suivre...

À découvrir dans cette édition du Glaneur:

Notre président, Jn-Marie Grenier revient sur la tournée de sensibilisation sur l'accessibilité des transports en commun publics à laquelle il a participé cet automne. Hélène Lamoureux, notre directrice générale, nous fait part de la percée à l'internationale du RAPAQ et par le fait même du monde associatif dédié à l'aphasie au Québec.

Un « Spécial évènements » a été créé à l'intérieur de la section « La parole aux membres », de nombreuses photos illustrent différentes célébrations. À découvrir... À l'avenir, n'hésitez pas à nous transmettre vos articles et supports visuels concernant en autres vos anniversaires, vos spectacles... Il nous fera plaisir de les publier dans le Glaneur en y ajoutant une touche particulière!

Stéphanie Bodo

MISSION DU RAPAQ

Le RAPAQ a été incorporé en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, le 5 février 1999. En vertu des règlements généraux, adoptés par les associations membres, le RAPAQ poursuit les buts et objectifs suivants :

- Regrouper les associations et groupes de personnes aphasiques du Québec.
- Promouvoir et représenter les intérêts des personnes aphasiques auprès des instances gouvernementales et autres afin de favoriser l'émergence de services, ou l'amélioration de ceux-ci, à l'intention des personnes aphasiques.
- Agir en concertation avec d'autres organismes, établissements et institutions dans l'intérêt de ses membres.
- Informer ses membres et la population en général.
- Soutenir les groupes et associations de personnes aphasiques dans l'atteinte de leurs objectifs et dans les dossiers qu'ils pourraient mener.

Le mot du président



Bonjours chers amis,

J'espère que vous avez passé un bel été et que vos activités automnales vont bon train!

L'assemblée générale annuelle du RAPAQ du mois de juin dernier nous a permis encore une fois de partager nos

préoccupations, nos attentes mais aussi la réalisation de nos bons coups. De ce fait, vous avez été nombreux et nombreuses à nous faire part de votre satisfaction concernant le déroulement de cette journée. Ce qui nous conforte dans l'idée d'une réalisation d'organisation similaire pour l'Assemblée de 2011, laquelle d'ailleurs, je peux vous l'annoncer, aura lieu le lundi 6 juin, à l'adresse du RAPAQ à Longueuil.

En ce qui me concerne plus particulièrement, ce début d'automne a été marqué par ma participation à une tournée de sensibilisation sur l'accessibilité des transports en commun publics, projet mis en place par le Ministère des Transports du Québec, en collaboration avec la Société Logique et l'Office des personnes handicapées du Québec. Cette tournée, visant en fait à proposer aux autorités organisatrices de transport une méthode d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan de développement, a été traduite par une formation offerte aux 14 régions administratives du Québec, ce qui a donc nécessité de nombreux déplacements et ce dans un court laps de temps.

La nature du projet, m'apportant beaucoup de motivation et donc d'énergie, m'a permis de remplir ma mission de formateur, j'ai vraiment vécu une belle expérience en plus bien sûr de rencontrer les objectifs du projet! Les participants étaient représentés par les gestionnaires des sociétés de transport routier « régulier » et des gestionnaires de municipalités car il est important qu'il y ait collaboration entre ces deux entités afin de rendre possible un réseau de transport en commun universellement accessible.

À ce propos, il m'apparaissait très important que les

participants comprennent bien que le terme « accessibilité universelle » ne fait pas toujours référence par exemple à l'usage d'un fauteuil roulant. Mon témoignage n'était pas basé uniquement sur l'aphasie, la Société Logique qui m'a intégré à leur équipe pour cette tournée, m'avait donné un mandat plus large que celui de discuter d'une problématique en particulier. Mais mon intervention dans son ensemble, et non pas uniquement dans son contenu, a permis aux personnes présentes d'être conscientisées sur ce qu'est l'aphasie.

Mon témoignage a été amorcé par mon histoire, celle d'avant et après le 10 février 1991, date de mon AVC. C'est par le récit de cette histoire personnelle que j'ai pu expliquer les séquelles laissées par mon accident mais aussi exprimer mon ressenti qui bien sûr est semblable aux personnes qui ont vécu la même chose que moi.

J'ai ensuite présenté divers points tels que les besoins que j'ai pu avoir et que j'ai toujours aujourd'hui mais qui ont évolué pour certains, les difficultés que j'ai connues et que je connais encore même si elles ne sont plus forcément les mêmes et les défis que j'ai dû surmonter mais qu'il me reste encore à réaliser dans le cadre du développement de l'accessibilité du réseau routier de transport en commun.

Il fallait également rassurer tout le monde que le fait de rendre accessible universellement le transport régulier n'enlève rien au service du transport adapté pour les personnes handicapées mais ce projet ne vient que compléter ce service qui demeure et demeurera essentiel pour certaines personnes qui ne pourront jamais utiliser le transport régulier étant trop handicapées par leur condition...

En somme, je retiens beaucoup de cette tournée dont une tribune superbe et un échange extraordinaire et une chance de plus de défendre les droits et promouvoir les intérêts des personnes aphasiques au Québec.

Jn-Marie Grenier

Le mot de la directrice



UNE PERCÉE À L'INTERNATIONAL

L'été dernier, le RAPAQ recevait une invitation de l'Association Aphasie Internationale (AIA) pour participer en tant qu'observateur aux activités relatives à l'assemblée générale annuelle de septembre 2010 à Vienne. Une présentation du mouvement de l'aphasie au Québec était à l'ordre du jour.

Quelques notes historiques

L'AIA est une association internationale sans but lucratif. Elle a vu le jour le 27 mai 1989 en Belgique. La constitution de l'organisme fut adoptée en 1989. Les pays membres fondateurs sont : l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et la Grande-Bretagne.

La mission de l'Association se lit comme suit (réf. article 4 de la constitution) :

⇒ AIA a pour objet de promouvoir la réhabilitation et notamment la restitution de la faculté de communication de la personne aphasique, de préserver sa dignité humaine et de défendre ses intérêts et ceux de son entourage sur les plans de la thérapeutique et de la réinsertion familiale, sociale et professionnelle.

⇒ Ses moyens sont :

- * Promouvoir et entretenir la cohésion, la concertation et la collaboration entre les associations nationales, ses membres ;
- * Provoquer la constitution d'associations nationales dans les pays qui n'en auraient pas encore ;
- * Collaborer au niveau international à l'information grand public et des autorités sur l'aphasie et les problèmes qu'elle pose ;
- * Organiser des conférences, tables-rondes, séminaires, journées d'études à l'intention de ses membres ;
- * Recueillir des informations sur les innovations et progrès réalisés dans les différents pays et les diffuser ;
- * Contribuer aux travaux de commissions d'études à l'échelon international.

L'organisation

Les représentants de l'AIA sont surtout des ambassadeurs de groupements de personnes aphasiques fortement concentrés en Europe mais nous retrouvons également à une certaine époque et toujours sympathisants les États-Unis, le Japon et l'Argentine.

Le financement provient presque uniquement de la cotisation des membres. Jusqu'à tout récemment, à part une aide financière du Club Rotary des Pays-Bas, pour la réalisation du site Web, aucune autre entité philanthropique n'a supporté la mission depuis sa formulation.

Le fonctionnement de l'organisme est assumé essentiellement par des bénévoles. Les membres du conseil d'administration se rencontrent deux fois par année et les pays membres, une fois lors de l'assemblée générale annuelle.

Le mot de la directrice

Le pays d'accueil de cette Assemblée est déterminé lors de l'aga précédant la rencontre. Les membres du conseil exécutif sont généralement élus pour une période de deux ans. L'Association Internationale Aphasie est membre du Forum Européen des Personnes Handicapées qui représente l'aphasie aux Nations Unies.

L'AIA a survécu à un questionnement fondamental récent où certains pays membres ont manifesté leurs préoccupations face à la réalisation de la mission.

Les éléments suivants sont apparus troublants pour certains des pays membres: la participation de moins en moins grande des pays sympathisants lors des assemblées générales annuelles ; le peu de temps accordé aux échanges entre les délégués lors des aga et une emphase trop grande aux discussions relatives aux statuts de l'organisme ainsi qu'aux affaires financières de la corporation.

Le nouvel exécutif élu en février 2010 prévoit tenir compte des insatisfactions des membres. Ils travailleront plus spécifiquement sur l'ouverture du membership au niveau international et favorisera la réalisation, dans les années à venir, de projets de sensibilisation, d'information et de recherche d'intérêt international.

Suite à nos échanges avec les participants et basé sur ce que nous avons pu observer, nous pouvons affirmer avec assurance que l'Association Internationale Aphasie se développe et progressera avec beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt pour sa mission. Elle favorisera de plus en plus la concertation et le partage d'information entre les pays sur notamment la prévention des AVC, l'amélioration de la qualité et de la quantité d'interventions orthophoniques ainsi que l'intégration sociale des personnes affectées par l'aphasie.

Deux projets d'intérêt et un document de revendication

Lors de l'aga, un espace fut réservé pour la présentation de deux projets en développement et d'un document de revendication :

✦ La Belgique présente un carnet de communication réalisé par des orthophonistes et des psychologues et dont la diffusion est prévu en 2011 ;

✦ La France propose également un carnet de communication de format compact abordant les éléments essentiels de la vie quotidienne et travaille de plus au contenu d'une tournée de sensibilisation à l'intention des professionnels de la santé, des intervenants en réadaptation et des proches aidants. Cette activité est prévue en 2011-2012;

Un document sur les besoins en réadaptation des personnes qui présentent une aphasie et vivant dans les pays scandinaves (Danemark, Suède, Finlande, Norvège) fut également remis aux délégués (disponible en langue anglaise à nos bureaux). Dans ces pays, la réadaptation est trop souvent anémique. Ce document produit par l'Association Aphasie du Nord souligne le vécu psychosocial difficile qu'amène l'aphasie et souligne également l'importance de la réadaptation réalisée d'une manière intensive et sur une longue période pour les personnes aphasiques.

Notre représentation

Grâce à la participation des associations membres du RAPAQ, nous avons pu présenter un portfolio des plus intéressants aux gens présents et les instruire sur notre mission et notre vision de l'engagement communautaire auprès des personnes affectées par l'aphasie.

Le mot de la directrice

Un sommaire sur les programmes et activités offerts par les associations québécoises fut présenté de même que les grandes lignes de notre financement. Les activités entourant la semaine de l'aphasie furent discutées et nous avons souligné notre implication dans certains dossiers politiques qui touchent, notamment, la santé, les services sociaux, le transport, la participation sociale, la pauvreté. Un résumé de l'Agora de l'Aphasie d'octobre 2009 fut aussi présenté et nous avons profité de l'occasion pour inviter les délégations à notre prochain rendez-vous prévu en 2012.

La dynamique internationale

Il est surprenant de constater comment la mission internationale s'apparente à celle du RAPAQ et comment sont identiques les préoccupations des membres délégués : besoin d'échanger, de partager des idées, des développements, des expertises, sans oublier l'importance d'une direction générale (internationale) forte et rassembleuse.

Ce qui nous est apparu particulier de ce genre de rencontre est le climat, la dynamique particulière qu'engendre la diversité des cultures, les qualifications des participants (neuropsychologue, médecin, neurolinguiste, orthophoniste, comptable...) et les différentes langues parlées. L'entraide, très vivante et belle à voir, est plus que nécessaire et favorise la compréhension générale des activités de l'Assemblée. Nous avons toutefois réalisé que dans les rencontres face-à-face, l'anglais est assurément l'*option* avantageuse.

Le RAPAQ a été pour la première fois visible au niveau international et apprécié pour ses qualités créatives, organisationnelles et peut-être aussi envié pour son financement provincial. Par cette représentation, le Regroupement s'est donné comme objectif de rendre visible son cheminement amorcé il y a 10 ans ; réalisation d'un mouvement basé sur le respect des différences et le souci de partage des expertises régionales.

Merci aux associations qui ont si généreusement accepté de partager leurs activités avec ceux de là-bas. Un merci tout particulier à Madame Pascale Charest qui a accepté bénévolement, à pied levé, le défi de réaliser la traduction des témoignages de l'Agora de l'Aphasie 2009.

Pour en savoir plus sur l'Association Aphasie Internationale, nous vous invitons à consulter le site au www.aphasia-international.com

PREMIER SYMPOSIUM CANADIEN DE L'AVC

Suite à l'invitation de la Fondation des Maladies du cœur du Québec, le RAPAQ a participé en juin dernier au Symposium Canadien de l'AVC qui s'est tenu à Québec. Cette activité précédait le premier Congrès Canadien de l'AVC où des spécialistes présentaient les grandes lignes de leurs recherches.

Avant de participer au Symposium de l'AVC, un travail préliminaire nous était demandé : il s'agissait dans un premier temps de répondre à une enquête portant sur différents aspects de l'organisation de nos services, tant au niveau national que régional. Tous ces résultats ont été par la suite cumulés. Notre rencontre portait sur la présentation de constats et l'élaboration d'un modèle canadien organisationnel visant la mise sur pied de groupes et/ou d'associations communautaires à l'intention des personnes victimes d'un AVC et de leur famille. Une trentaine de participants étaient conviés à cet échange. Un document est présentement en rédaction. Nous vous tiendrons au courant dès qu'il sera prêt pour la diffusion.

Le mot de la directrice

Le RAPAQ n'étant pas très connu auprès des chercheurs, professionnels et gestionnaires de la santé, nous avons profité de l'occasion pour faire connaître notre fonctionnement, nos réalisations et pour partager notre vision sur le continuum de services de santé, notre importance au niveau de l'intégration sociale et notre préoccupation au niveau de la continuité des services orthophoniques. Nous nous sommes rapprochés de la Fondation des maladies du cœur du Québec ainsi que de la société La marche des dix sous. Nous souhaitons que ces contacts facilitent le développement de nos projets futurs.

Ce symposium fut suivi du premier Congrès Canadien sur l'AVC où des chercheurs et gestionnaires de services de santé ont exposé leurs préoccupations, découvertes et résultats de recherche. :

Les sujets abordés

Ces deux jours furent remplis de présentations portant entre autre sur : la recherche en réadaptation post-AVC ; la conduite automobile ; l'aphasie; la prévention de l'AVC ; la réadaptation de l'AVC grave ; les progrès en imagerie ; la cognition et AVC ; la prestation et l'évaluation des soins de l'AVC ; les cellules souches neurales et la récupération; la télémédecine et la prestation des soins de l'AVC en milieu rural ; la neuroréadaptation ; la neuroplasticité et la récupération ; le jeu wii pour la réadaptation post-AVC ; le coût des soins d'un patient d'AVC ischémique au Canada ; le rôle élargi des professionnels de la santé dans le domaine de l'AVC ; améliorer les soins AVC au Canada.

Les bénéfices

Un tel évènement est sans conteste une occasion privilégiée de créer des contacts, de faire connaître notre réalité et nos préoccupations. L'exposition à ces présentations nous aidera à être plus compétents et habiles dans nos interventions publiques et politiques futures.

Ces deux activités s'étant déroulées en anglais, nous nous proposons, dans nos prochaines publications, de rédiger quelques sommaires de présentation en français.

Hélène Lamoureux

MENTION SPÉCIALE

Le mois passé, **Aphasie Rive Sud** recevait une plaque d'honneur en reconnaissance pour le travail accompli auprès de la population montérégienne. Quinze organismes de la région étaient en nomination. Les méritas Mgr Hubert ont été attribués à 5 finalistes, l'ARS a obtenu le 3e rang! Félicitations à une équipe qui se dédie sans compter à la cause de l'aphasie!



La parole aux membres



Des nouvelles du Groupe Aphasie de l'APHPSSJ

L'an dernier, nous avons travaillé fort à un projet pour offrir des ateliers de communication aux personnes aphasiques et à leurs proches. La recherche de financement n'a pas donné les résultats escomptés, mais le conseil d'administration avec un budget général rehaussé, a pu augmenter celui du Groupe Aphasie. Nous vous rappelons que le Groupe d'entraide Aphasie est un sous-groupe dans l'Association. Il y a aussi un Groupe d'entraide Parkinson et un Groupe d'entraide pour les personnes traumatisées cranio-cérébrales et autres atteintes neurologiques.

Cette bonne nouvelle nous a permis de développer deux ateliers : l'un pour favoriser l'expression et l'échange dans le quotidien et l'autre pour stimuler l'expression par la création artistique.

L'atelier de « communication » a lieu les lundis matin et est animé par une orthophoniste d'expérience et une stagiaire en maîtrise en orthophonie.

Celui « d'art-thérapie » a lieu les mercredis matin et est animé par une personne aphasique, pédagogue et artiste de passion. Il est secondé par une bénévole d'expérience qui a œuvré au Musée d'art de Joliette et qui connaît l'animation auprès des personnes avec des limitations.

C'est une première expérience qui se déroule durant l'automne et selon l'intérêt que ces ateliers susciteront, nous souhaitons poursuivre après les Fêtes.

Pour l'instant, la saison de nos cafés-rencontres mensuels a repris en force, car plusieurs participants se sont ajoutés au Groupe. De plus, à la demande générale, un café-rencontre par saison sera consacré à l'échange entre pairs : c'est-à-dire que le groupe est séparé en deux, personnes aphasiques d'un côté et proches de l'autre. Car nos café-rencontres s'adressent généralement à tous, car ils permettent à chacun d'en connaître plus sur les forces, les difficultés et les trucs que chacun utilise au quotidien.

Danielle Tremblay, intervenante



L'Association fait peau neuve

L'AQPA a fait peau neuve au cours de l'année et poursuit avec entrain toutes ses activités. Des changements ont été apportés à l'administration, des postes ont été redessinés, la comptabilité confiée à un organisme extérieur, des subventions sont attendues. Bref, le dynamisme et le plaisir de travailler avec des personnes aphasiques sont maintenus.

De nouveaux visages sont apparus. La coordination des activités est entre les mains de Audrée Bergeron, la direction des bénévoles aux soins de Mylène Dion. La chorale et l'atelier musique sont toujours tenus par Christine Cantin, et l'animation des ateliers francophones fut confiée à Wassila Tazi du CREP qui sera bientôt remplacée par Anick Gagnon. Une stagiaire en techniques de service social du cégep Marie-Victorin s'est intégrée à l'équipe et a comme mandat de définir le rôle du service social chez nous : il s'agit de Sarah Limoges, jeune personne elle-même handicapée qui, de ce fait,

est naturellement empathique pour nos membres et connaît un bon nombre de ressources.

Darla Orchard supervise toujours admirablement les stagiaires en orthophonie venues de l'Université McGill pour animer les ateliers anglophones. Nous avons également accueilli des stagiaires de l'Université de Montréal, sous la supervision de Guylaine LeDorze, qui rencontrent chaque semaine les membres du conseil d'administration qui sont aphasiques afin de mettre au point un mode de réunion qui facilite leur participation active. Le résultat de ce travail pourra éventuellement vous être transmis dans l'espoir qu'il facilite les travaux de tout conseil d'administration composé de personnes aphasiques. J'ai donc invité mes deux nouvelles collaboratrices à s'adresser aux lecteurs du *Glaneur*, afin de vous permettre de les connaître et qu'elles se sentent intégrées à la grande famille des gens engagés auprès des personnes aphasiques.

Louise Bourbonnais, directrice générale

La parole aux membres



Je m'appelle Audrey Bergeron et je travaille comme coordonnatrice à l'AQPA depuis le début du mois de septembre 2010. Je suis de ces personnes pour qui les défis riment souvent avec plaisir. J'aime faire partie de l'action et mettre mon sens de l'organisation à l'épreuve dans toutes sortes de situations! Le défi AQPA est, pour moi, quelque chose de profondément humain, riche en émotions de toutes sorte et très motivant!

Je suis très fière de faire partie de l'équipe AQPA!

Audrey Bergeron, coordonnatrice

Mon aventure débuta lors d'un cours de neuropsychologie dans le cadre de mon baccalauréat en psychologie où nous avons visionné une entrevue avec une personne aphasique. Ceci ayant piqué ma

curiosité et voulant en apprendre d'avantage sur ce trouble de la parole, j'ai contacté l'AQPA pour devenir bénévole. Un nouveau monde s'ouvrait à moi. Un monde rempli de personnes courageuses et prêtes à tout pour franchir les limites imposées par la difficulté de communiquer. À ce moment là, j'accompagnais une personne aphasique pour qu'il puisse poursuivre son propre bénévolat!! WOW! Quelle leçon de vie! Depuis, j'ai eu l'immense chance d'animer l'atelier de communication « Mots-à-mots », l'atelier « Actualités » ainsi celui des jeux cognitifs et de m'impliquer davantage dans l'organisation de l'AQPA en tant que responsable des bénévoles. J'ai maintenant trouvé ma vocation et compte bien évoluer dans le milieu des personnes aphasiques pour encore de nombreuses années.

Mylène Dion, responsable des bénévoles et de l'accueil



Rencontre Européenne...

Le début de notre saison d'opération a bien débuté. Les inscriptions ont été complétées et les ateliers ont démarré bien supervisés par notre coordinatrice Flore Barrière. De ce fait, je tiens à souligner le support de nos bénévoles et de notre CA. Pour moi et mon épouse Hélène, pour notre part, nous avons planifié une visite à nos amis français en septembre. Nous avons profité de ce voyage afin de parcourir une partie de la France inconnue pour nous. Alors de Paris, nous avons conduit notre voiture en direction de la Provence soit à Apt pour quelques jours. Notre parcours nous avait amenés ensuite dans les endroits suivants : Avignon, Montpellier, Sète, Béziers, Narbonne, Sigean (location de maison 1 semaine), Port-La-Nouvelle, Carcassonne, Perpignan, Collioune, Banyuls, les Forts Qatar et finalement Barcelone.

Pendant notre séjour à Sigean, nous avons reçu les représentants des aphasiques de l'association d'Agen soit monsieur Michel Chartier président ainsi que sa dévouée épouse Geneviève. Cette rencontre a été

guidée par l'amitié et l'attachement envers les personnes aphasiques. Le plaisir était au rendez-vous et les discussions ont tourné autour des services et des approches vers nos aphasiques... notre cheval de bataille à tous et ce peu importe les frontières. Somme toute, une rencontre agréable et quel plaisir fut de se retrouver. La fin de notre voyage a eu lieu à Paris pour quatre jours et là nos souliers ont eu "chaud"..... Quelle belle ville, à chaque fois nous découvrons de nouveaux endroits..... Fin... snif !... snif !

Léandre Joannette, président



Mme Chartier, M. Joannette, M. Chartier, Mme Joannette

La parole aux membres



Association des
Personnes
Aphasiques du
Saguenay

Du nouveau au Saguenay

L'Association des Personnes Aphasiques du Saguenay (APAS) a maintenant une nouvelle présidente. Monsieur Normand Quirion, qui a agi à ce titre pendant près de 10 ans soit de 2001 à 2010, a effectivement laissé sa place lors de la dernière assemblée générale.

Madame Monique Fortin, aphasique et membre de notre CA depuis 1 an, lui succède. C'est avec beaucoup de courage mais aussi d'appréhension qu'elle a accepté de relever ce défi. Nous lui souhaitons bonne chance dans ces nouvelles fonctions. Le départ de M. Quirion et de M. René Boudreault a laissé un grand vide que nous avons comblé de façon toute féminine. Eh oui, le nouveau CA de l'APAS est entièrement féminin... Une première pour notre association! Le nouveau CA s'est vite remis à l'œuvre pour ouvrir l'année 2010-2011 autour d'un souper auquel la quasi-totalité de nos membres était présente. L'APAS compte près de 90 membres, toujours bien actifs et participatifs. Encore une belle année en perspective!

Danielle Lajoie, administratrice



Sur la photo, de gauche à droite et de haut en bas :

Sandra Quirion, notre nouvelle secrétaire, Madeleine Laberge, trésorière, Claudette Bouchard, administratrice, Jocelyne Hamelin, vice-présidente, Danielle Lajoie, administratrice, Ginette Bouchard, administratrice, Monique Fortin, notre nouvelle présidente et Gilberte Poitras, administratrice. Est absente sur la photo, Isabelle Thibault, nouvelle administratrice.



Changement à la coordination

Depuis Juillet dernier, je suis devenue coordonnatrice à l'Association des Personnes Aphasiques de la Mauricie. (A.P.A.M.)

C'est avec beaucoup d'intérêts que j'ai accepté ce poste. Mes fonctions antérieures en tant que mandataire d'une ressource spécialisée en hébergement pour personnes handicapées physiques et intellectuelles durant plus de dix sept ans m'ont permis de développer des compétences et de réaliser que je suis une personne pour qui l'importance de la valorisation des personnes plus vulnérables est très importante.

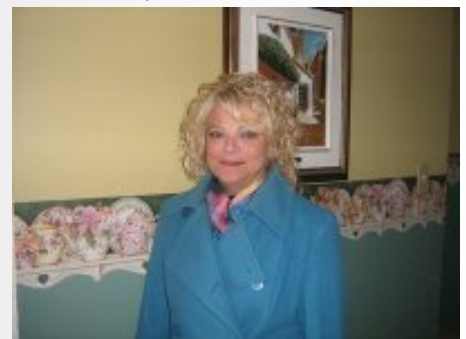
Très impliquée au niveau communautaire depuis plusieurs années, à titre de présidente du conseil d'administration du transport adapté du comté de Maskinongé, présidente du conseil d'administration de

l'Association des Personnes Handicapées de la même région ainsi que vice-présidente de l'Éveil des loisirs organisme de loisirs pour personnes handicapées comté Maskinongé.

Dans mes nouvelles fonctions, je me sens comme un poisson dans l'eau! Évidemment, l'APAM va continuer d'offrir les mêmes services à ses membres tout en assurant un développement constant pour le bien-être et la satisfaction de ceux-ci.

J'espère donc avoir le plaisir de pouvoir vous rencontrer éventuellement et je vous souhaite un très bel hiver.

Francine Ayotte,
coordonnatrice



La parole aux membres



Des images plein la tête

Pour des milliers de gens qui nous entourent, l'aphasie est un combat de tous les jours. Elle apporte son lot de répercussions tant sur l'individu que sur son entourage.

En octobre dernier, l'Association des Personnes Aphasiques de Granby et Région (APAG) s'est rendue à l'Agora de l'aphasie. Nous avons assisté à de nombreuses représentations toutes plus intéressantes les unes que les autres. Celle de *Living with Aphasia, parcours de la réinsertion sociale pour les personnes aphasiques anglophones du Centre de réadaptation Constance-Lethbridge*, a particulièrement piqué notre curiosité. Après avoir pris contact avec madame Julie Perreault, éducatrice spécialisée dans le projet, cette dernière a eu la générosité de nous inviter à une journée d'observation. Suite à cette rencontre, L'APAG s'est inspirée de cette visite pour mettre sur pied le projet du livre de communication.

Le livre de communication est un outil pour

contourner les obstacles liés à la communication. Il peut donc servir d'interprète pour la personne aphasique. Nous l'avons réalisé sous forme de scrapbooking avec des photos personnelles des participants. Il comprend 5 thèmes : mes informations personnelles, mon AVC et ma réadaptation, mon aphasie, ma famille et amis, mes loisirs. Cet outil vise à redonner à la personne aphasique un pouvoir sur sa vie tout en partageant son vécu. Il augmente l'estime de soi et il permet à la personne aphasique de se sentir mieux avec sa communication.

La personne aphasique peut enfin partager ses joies comme ses peines. Les mots et les expressions sur les visages des participants sont clairs : «je peux enfin vous parler de moi...».

Rédigé par Véronique Vallières à la mémoire de nos amis Madame Lucille Smith (administratrice de l'APAG depuis 2005) et de Monsieur Gilles Goudreau, tous deux décédés au cours de l'été 2010.

Véronique Vallières, coordonnatrice



Le Théâtre Aphasique joue!

www.theatreaphasique.org

La troupe du Théâtre Aphasique a eu un automne très chargé cette année avec les multiples représentations de ces deux spectacles.

Elle a été présente aux **Journées de la culture à l'École Nationale de Théâtre** où sa pièce *Jeux, scène et délire* a été présentée **samedi le 25 septembre** aux visiteurs de l'école. Une centaine de personnes a ovationné la troupe.

Le même spectacle a également été présenté au **Petit Medley samedi le 9 octobre à 19h30**.

Le spectacle bénéfice du Théâtre Aphasique et du groupe **Paroles dans le vent** a eu lieu à l'**Astral mardi le 26 octobre à 18h00**.

Dimanche le 14 novembre, le spectacle *Jeux, scène*

et délire a été à l'affiche de la **Petite chapelle de St-Eustache à 13h30**. Cette représentation a été jouée au profit du Groupe Relève pour Personnes Aphasiques de St-Eustache.

Et finalement, la pièce *Le facteur temps* a été présenté au **Palais des congrès de Montréal** pour les employés de Santé Canada, mercredi le **24 novembre 2010**.

D'autres représentations sont à déterminer.

Isabelle Côté, directrice générale



Léo Boudreau et Lise Saint-Jean

La parole aux membres: spécial événements



O'bout des lèvres va droit au cœur

Le 26 octobre dernier a eu lieu le spectacle bénéfique *O'bout des lèvres* au profit du Théâtre

Aphasique et du groupe Des paroles dans le vent.

La soirée multidisciplinaire offrait à une assemblée de 300 personnes la pièce de théâtre *Le facteur temps*, des extraits de la pièce *Jeux, scène et délire*, le spectacle de danse *Lady Chesterfield*, des textes d'auteurs aphasiques et

des tableaux d'artistes visuels du groupe Des paroles dans le vent. Le spectacle était animé par Guy Nadon, comédien professionnel et son frère Michel, comédien aphasique amateur.

L'événement bénéfique a été un succès au-delà de nos espérances :

La salle était comble.

Le spectacle s'est déroulé sans embûches.

Le public a beaucoup réagi tout au cours de la soirée encourageant nos artistes par ses rires et ses applaudissements.



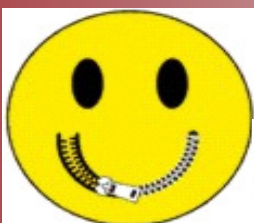
Michel Nadon, Jacinte Giroux, Guy Nadon et Julie Robinson



Jean Dépatie et Lina Paré



Sylvie Samuel, Réjean Gauthier, Diane Beaulieu, Christiane Lavoie et Marie Leblanc



Laissez-moi parler à mon rythme

La parole aux membres: spécial événements

La générosité de nos sympathisants nous a permis d'atteindre nos objectifs financiers.

Tous les artisans de cet événement unique nous ont bouleversés et émerveillés.

Les animateurs étaient touchés et touchants, les artistes étaient inspirés et inspirants, les spectateurs étaient émus et émouvants. L'auditoire a quitté la salle le cœur rempli de compassion et d'admiration pour les efforts colossaux déployés par les artistes et pour la générosité avec laquelle ils ont offert le fruit de leur travail.

Après des mois de préparation, nous pouvons maintenant dire *mission accomplie*.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont permis la réalisation et le succès de cette merveilleuse soirée.

Nous nous tournons maintenant vers de nouveaux défis !!!!

Isabelle Côté, directrice générale *



Michel Nadon et Guy Nadon



Anne-Marie Delmas et Isabelle Côté



Au premier plan: Lise Saint-Jean, Jacinte Giroux, Véronica Ventura
En arrière plan: Pierre Provencher, Jean Dépatie, Roch Lafrance,
Pierre Crête

*photos sont de Pierre Labranche

La parole aux membres: spécial événements



Soirée du 25^e anniversaire de l'APIA-AVC

Samedi le 30 octobre 2010, l'APIA-AVC a fêté son 25^{ième} anniversaire d'existence. Nous avons célébré cet événement par un souper et une soirée haute en couleurs à l'auditorium de l'IRDPQ.

Les réjouissances ont débutées à 17h00 avec un cocktail de bienvenue dans le hall d'entrée de l'IRDPQ. Les convives ont reçu une épinglette du 25^e qu'ils ont portée fièrement durant la soirée.

Une fois installés dans la salle de réception, notre maître de cérémonie, monsieur Paul-Henri Lamontagne, bénévole depuis plusieurs années à l'APIA-AVC, a ouvert la soirée. Monsieur Claude Jeffrey du groupe des AVC a ensuite gratté sa guitare pour nous présenter une pièce chantée très touchante qu'il a créée en l'honneur d'un ami décédé d'un cancer. Le titre de la pièce : Une minute de mon temps. Il a ensuite joué une pièce instrumentale au piano « L'Éveil » qu'il a composé lors de sa convalescence. Son courage, sa persévérance et son talent ont été applaudis.

Ce fut ensuite le tour de l'allocution de la présidente d'honneur de la soirée, madame Renée Hudon. Animatrice de nombreuses émissions culturelles et d'affaires publiques à la radio et à la télévision de Radio Canada à Québec pendant plus de 25 ans, conférencière, maître de cérémonie et animatrice de plusieurs centaines de congrès et colloques, Renée Hudon est, depuis 2002, chargée de cours en Communication orale en public et en Communication orale en enseignement à l'Université Laval et elle dirige, avec sa fille, l'entreprise *Renée Hudon Parole Publique*. Elle est l'auteure du récit « À qui la petite fille » publié récemment aux *Éditions de l'Homme*. Qui de mieux placée pour nous parler de communication ?

Vers 19h00, un repas digne des rois a été servi par le traiteur « Les Buffets Je reçois ». Juste avant le dessert, monsieur Gaston Boudreau, président du conseil d'administration de l'APIA-AVC depuis 5 ans, a pris la parole. Puis nous avons accueilli madame

Lucille Blais Chabot, conjointe de feu Yvan Chabot, pionniers de l'APIA-AVC, qui nous a parlé des premiers balbutiements de l'association. Et monsieur Jacques Audy (président de 2000 à 2005) a livré un témoignage touchant en l'honneur de Yvan, son frère de cœur.

Pour égayer notre soirée, plusieurs membres de l'APIA-AVC ont formé une troupe de théâtre et nous ont présenté des minis mises en situation (sketchs) humoristiques sur l'AVC et ses conséquences sur leur vie de tous les jours. Que d'émotions ils nous ont fait vivre. Ces femmes ont démontré avec humour et humilité toutes les richesses de leurs talents et de leurs aptitudes.

Pour clore la soirée, des membres de l'APIA-AVC ont formé un groupe vocal et nous ont chanté 4 magnifiques chansons. De « Si on chantait ensemble » à « Que c'est beau la vie » et de « J'la veux toute la vivre ma vie » à « Gens du pays », l'émotion était palpable. Gens de l'APIA, c'est votre tour, de vous laisser parler d'amour. Chers AVC, c'est votre tour, de vous laisser parler d'amour. C'est sur ces paroles que nos chanteurs nous ont laissés... sans voix.

Une œuvre collective a été conçue pour l'occasion par les artistes de l'atelier de peinture de l'APIA-AVC.



Cette toile représente le cheminement d'une personne ayant vécu un AVC avec ou sans la séquelle de l'aphasie. C'est le passage de l'ombre à la lumière.

La parole aux membres: spécial événements

Le profil symbolise l'être humain qui parfois perd ses racines ou ses points d'encrage quand il vit de la souffrance. Les papillons évoquent la transformation qui s'opère lorsqu'on retrouve peu à peu la confiance en soi et la liberté par l'autonomie. Les fleurs expriment la joie et l'amitié rencontrées au sein de l'Association. Les personnages symbolisent le fait que l'on puisse prendre « son envol » et croire à nouveau en la beauté de la vie. Une reproduction de l'œuvre a été remise à notre présidente d'honneur.

Félicitations aux organisateurs, aux bénévoles, aux artistes et aux 142 invités présents à la soirée.

Josée Cantin, intervenante sociale



M. Serge Veilleux, bénévole à l'APIA-AVC et Mme Renée Hudon, présidente d'honneur de la soirée.



Troupe de théâtre formée pour le 25e. De gauche à droite : Lise Guérin, Jacqueline Charest, Pauline Gilbert, Micheline Thivierge, Ann Fragasso et Anne Poulin



Groupe vocal formé spécialement pour le 25e. Au piano : Lillian Goulet, Chef de cœur : Denise Gosselin, chanteurs/chanteuses : Louis Sanmson, Lise Guérin, Micheline Leclerc, France Alain, Jacqueline Charest, Chantal Racine, Diane Dugal, Pauline Gilbert, Lucie Parke.



20ème anniversaire de l'ANO

Samedi, 20 novembre dernier, a eu lieu les célébrations du 20ième anniversaire de l'Association des neurotraumatisés de l'Outaouais à la Maison du Citoyen. À l'occasion de ce gala-bénéfice, plus de 150 personnes sont venues célébrer et soutenir le courage des personnes neurotraumatisées.

Les invités ont eu droit à plusieurs prestations dont le duo Voltart, acrobates, ainsi que le groupe TAM TAM ACTION composé de personnes neurotraumatisées de Montréal-Laval.

La soirée a été un franc succès et demeurera un souvenir spécial pour nos membres.

Johanne Chaussé, directrice

*Photo en page couverture

Pour votre information

OPHQ: Modification du Programme de soutien aux organismes de promotion - volet « Semaine québécoise des personnes handicapées »

Communiqué Source: www.ophq.gouv.qc.ca

Depuis le 1^{er} avril 2010, les balises du volet « Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) » du Programme de soutien aux organismes de promotion (SOP) sont changées.

Parmi les principaux faits saillants de ces nouveautés, il faut noter la possibilité pour un organisme de base, qui n'est pas membre d'un regroupement régional d'organismes de promotion de personnes handicapées (ROP), de présenter une demande de soutien financier. Cet organisme doit toutefois répondre à la définition d'un organisme de promotion au sens de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Comme pour l'édition 2010, un ROP peut toujours présenter une demande de soutien financier pour lui-même ou à titre de fiduciaire pour un ensemble d'organismes de base dans une région donnée.

Par souci d'équité interrégionale, un montant minimal de 3 000 \$ est maintenant disponible pour

chaque région administrative où des projets admissibles et répondant aux critères d'évaluation sont déposés. La date limite pour soumettre une demande de soutien financier est dorénavant fixée au deuxième vendredi du mois de février, et une réponse sera expédiée avant le 31 mars. Un nouveau formulaire de demande a également été produit.

D'autres critères s'appliquent, notamment en ce qui a trait à la transmission d'un rapport d'utilisation de la subvention avant le 30 septembre, lequel doit contenir un bilan des activités et des dépenses effectuées, avec copie des pièces justificatives à l'appui. Parmi les nouveautés, veuillez prendre note qu'un organisme dont le dépôt du rapport d'utilisation de toute autre subvention obtenue de l'Office est en retard, sans le consentement préalable de ce dernier, se verra refuser l'admissibilité au programme.

Toute l'information concernant les nouvelles balises, se trouve sur le site Web de l'Office, à la section *Programme de soutien aux organismes de promotion*, à l'adresse suivante http://www.ophq.gouv.qc.ca/activites/programmes/psopromo/psopromo_missionglobale.htm

Le chocolat surtout efficace contre les AVC

Article Source : www.plaisirssante.ca

Depuis plusieurs années, de nombreux travaux et études sont faits sur le lien entre la consommation de chocolat et ses bienfaits sur la santé cardiaque.

Il a été démontré que la consommation de chocolat, le noir en particulier, diminuait les risques de troubles cardiovasculaires. Maintenant, nous savons qu'il agit surtout pour prévenir les accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Le chocolat diminue la pression sanguine en améliorant la circulation du sang et diminue

l'inflammation. Jusqu'à aujourd'hui, peu d'études observationnelles ont été rendues publiques.

19 357 personnes âgées de 35 à 67 ans, sans antécédent d'infarctus et d'AVC, ont participé à ce type d'étude pendant huit ans, mentionne *Top Santé*.

Les chercheurs ont constaté que ceux qui mangeaient le plus de chocolat avaient une pression artérielle moins élevée, étant ainsi moins exposés aux risques d'infarctus et d'AVC.

Pour la première fois, on constate que l'effet du chocolat est surtout bénéfique contre les AVC comparativement aux infarctus.

Pour votre information

Le Réseau Entre-aidants

Information www.reseauentraidants.com

Le réseau Entre-Aidants est un programme gratuit, bilingue et confidentiel qui permet de donner des renseignements et du soutien aux proches aidants et à leurs familles par le biais de téléconférences. Nous sommes les hôtes de sessions de formations par téléphone et sur internet qui portent sur un éventail de sujets de grande importance pour s'assurer d'une qualité de vie. Les participants peuvent profiter de cette occasion unique de faire de nouveaux

apprentissages par des professionnels de la santé qui animent des ateliers pendant lesquels on peut partager son vécu avec d'autres participants qui vivent des situations similaires.

Grâce à un simple appel téléphonique, le Réseau entre-aidants aide à passer à travers une étape difficile de la vie.

Le Réseau entre-aidants est géré par le Centre de soutien aux aidants naturels du CSSS Cavendish. Cet établissement de santé souscrit au principe de services de soins de santé et sociaux offerts en fonction des différentes étapes de la vie.

Saviez-vous que :

- ◇ Il y a plus de 3 millions de proches aidants au Canada qui soutiennent leurs proches ou leurs amis
- ◇ ayant un problème de santé.
- ◇ 80% des soins fournis au Canada sont dispensés par les familles et des personnes de la communauté.
- ◇ 25% des proches aidants ont un diagnostic de dépression.
- ◇ Le montant total des soins donnés par les familles équivaut à 5 milliards de dollars annuellement.
- ◇ Dans dix ans, le nombre de foyers avec des proches aidants aura doublé.
- ◇ Plus de 60% d'individus concilient le travail et la prise en charge. Dans le milieu du travail, on a indiqué que la conciliation travail / prise en charge est le défi numéro un pour les compagnies.

La séparation involontaire

Article Source : www.fadoq-cdq.ca

Qu'arrive-t-il au revenu d'un couple quand un des conjoints part en résidence ?

Il arrive qu'un couple soit forcé de se séparer pour des raisons indépendantes de leur volonté. C'est le cas quand l'un des conjoints ne peut plus prendre soin de l'autre à la maison en raison de la maladie et qu'il est obligé de le ou la placer dans une résidence pour aînés un Centre de soins de longue durée. On appelle cela une « séparation involontaire ».

Le revenu de pension du conjoint hébergé en résidence est alors presque entièrement versé à la résidence, ce qui peut mettre l'autre conjoint(e) dans une situation financière difficile. Heureusement, la personne qui reste à la maison sera considérée

comme « Personne seule » pour Revenu Canada, ce qui lui donnera droit à un « Supplément de Revenu Garanti ». Ce supplément de revenu compensera une partie de la perte de revenu du conjoint hébergé. Pour en faire la demande, le conjoint(e) doit compléter 2 formulaires :

1. Déclaration solennelle - Séparation d'époux légaux ou conjoints de fait ;
2. Demande de Supplément de Revenu Garanti, ou État de Revenu pour l'Allocation ou Allocation au survivant

Vous pouvez vous procurer ces formulaires dans un Centre de Services Canada (assurance-chômage) ou sur le site Internet de Services Canada au <http://www.servicecanada.gc.ca/fr/accueil.shtml>

Pour votre information

Pour garder une bonne santé cardiaque, dormez 7 heures

Article Source: www.plaisirssante.ca

7 est le chiffre magique de ce que nous avons besoin en heures de sommeil toutes les nuits.

Dormir moins de sept heures et plus de neuf heures par nuit augmente les risques de problèmes cardiovasculaires, selon l'étude américaine publiée dans la revue *Sleep*.

Les personnes qui dorment moins de sept heures par nuit doublent leurs risques de développer une angine, une insuffisance coronarienne, un infarctus ou une crise cardiaque, alors que celles qui dorment plus de neuf heures multiplient leurs chances d'une fois et demie.

Dormir six heures ou huit heures n'augmente que légèrement les risques de problèmes.

Les personnes les plus exposées sont les moins de 60 ans qui dorment moins de cinq heures par nuit, disent les chercheurs de l'Université de Virginie-Occidentale qui ont suivi 30 000 adultes.

Par contre, ils ne sont pas en mesure d'expliquer véritablement le lien entre le sommeil et les problèmes cardiaques. On croit toutefois que les artères du cœur pourraient se boucher par divers facteurs.

Un excès de sommeil agit sur les glandes endocrines et le métabolisme, alors qu'un manque de sommeil diminue la sensibilité à l'insuline et augmente la pression artérielle, des facteurs qui favorisent le blocage des artères.

Facteurs psychologiques participant au développement de la dépression majeure après un traumatisme cranio-cérébral : une étude prospective en cours à l'IRDQP en collaboration avec le programme TCC.

Plusieurs études démontrent que la dépression majeure est la complication psychiatrique la plus commune après un traumatisme cranio-cérébral (TCC) affectant environ une personne sur deux (Whelan-Goodinson et al., 2009; Bombardier et al., 2010). Jusqu'ici, les études ont mis l'accent sur les facteurs de risque de la dépression majeure présents avant le TCC et sur ses marqueurs neurophysiologiques. La présente étude a pour objectif de déterminer les facteurs post-TCC qui participent à l'apparition de dépression.

200 participants atteints d'un TCC (léger à sévère)

seront recrutés via l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et l'IRDQP pendant 2 ans.

Ils seront évalués à l'aide d'entrevues structurées à 4, 8 et 12 mois post-accident. Des analyses de régression logistique permettront d'étudier comment différentes variables (p. ex. : anxiété, soutien social, fatigue, insomnie, douleur) contribuent à prédire l'apparition d'une dépression post-TCC. Ce projet permettra d'améliorer la compréhension de la dépression secondaire à un TCC et son traitement. Ce stage d'été a servi à mettre sur pied le laboratoire de Dre Ouellet ainsi que le projet de recherche pour lequel le recrutement débute à l'automne 2010 et s'échelonne sur les trois prochaines années. Donc, il n'y a pas encore de résultats.

Synthèse de Valérie Laviolette, étudiante au Baccalauréat en psychologie de l'Université Laval.

Le rapport annuel de gestion 2009-2010 de l'OPHQ est disponible à l'adresse suivante : www.ophq.gouv.qc.ca pour consultation

Pour votre information

« Mourir dans la dignité »

En vertu d'une motion adoptée le 4 décembre 2009 par l'Assemblée nationale, une commission a été créée en vue d'étudier la question du droit de mourir dans la dignité. Dans le contexte des enjeux du débat sur l'euthanasie et le suicide assisté dont il est question, il est intéressant de connaître certains concepts. Brian Mishara, PH.D, directeur du CRISE (Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie), nous propose la définition et des données de *sept méthodes intentionnelles pour abréger la vie*.

1) Suicide:

- * Se tuer;
- * Intention de mourir -seulement pour arrêter de souffrir (ambiguïté);
- * Causé par la personne elle-même;
- * 90 % souffrent de troubles mentaux;
- * N'est pas illégal au Canada.

2) Refus de traitement:

- * Perspective de mort "naturelle";
- * Intention de ne pas prolonger la vie;
- * Légal au Canada.

3) Arrêt de traitement:

- * Mort "naturelle" à court terme;
- * Intention de mourir;
- * Légal au Canada.

4) Double effet:

- * Espérance de vie abrégée par médicament utilisé pour soulager la douleur/souffrance;
- * Intention: diminuer douleur/souffrance;
- * Légal au Canada.

5) Homicide:

- * Être tué par quelqu'un:
 - Sans ou avec compassion
 - Sans ou avec intention de mourir
 - Intentionnel ou par accident
- * Illégal au Canada

6) Euthanasie:

- * Tué par un médecin ou autre personne, par compassion;
- * Intention de mourir (théoriquement moins ambiguë -mais toujours pour arrêter de souffrir ou avoir une mort «digne»);
- * Souvent, les personnes avec troubles mentaux sont exclues;
- * Légal: Pays-Bas, Belgique (en Australie, pendant 9 mois, en 1996-97);
- * Illégal: considéré un homicide au Canada.

7) Suicide assisté:

- * Se tuer
- * Intention de mourir (théoriquement moins ambiguë)
- * Médecin fournit les moyens:
 - Légal: Oregon et Washington -légalisé; Suisse -n'a jamais été illégal
- * Illégal au Canada

Pour votre information

La Fédération Nationale des Aphasiques de France fête en 2010 ses 25 ans

Extrait du bulletin

Source : www.aphasie.fr

Différents groupes dans les années 1980 se sont formés, les familles et les aphasiques avaient besoin de se réunir afin de partager cette vie.

En 1980, Philippe Van Eeckhout, orthophoniste participe activement à la création du Groupes des Aphasiques d'Ile de France. A Bordeaux, un autre groupe se forme, à Lyon et dans d'autres villes.

Chacun dans sa région, aidé par les orthophonistes et les neurologues comprennent le besoin vital de la création d'une fédération afin d'aider dans toutes les régions les aphasiques isolés.

En 1985, la FNAF, Fédération Nationale des Aphasiques de France est créée.

Elle rassemble les différents groupes régionaux. Son travail est en premier d'aider les aphasiques et les familles, en redonnant un but à leur vie. La

FNAF et les groupes sont gérés par les aphasiques eux-mêmes, accompagnés des familles, des orthophonistes et bénévoles.

Nous remercions sincèrement tous les présidents et leurs équipes qui ont donné

vie à la FNAF, chacun apportant sa marche au bel édifice qui œuvre toujours à la reconnaissance de l'aphasie :

Yves LANGLAIS, André DEBIE, Michel GOULARD, Géraldine PARDOS, Robert CHEVALLIER, Jean-Dominique JOURNET.

Aujourd'hui la FNAF compte 40 groupes régionaux, dont un à La Réunion. La FNAF participe activement à la reconnaissance de l'handicap, son travail a permis de faire inscrire un alinéa très important à la Loi du 11 février 2005 (article 76, alinéa3).

Depuis un an, la FNAF travaille en partenariat avec le Ministère de la Santé, et fait partie du Plan Aphasie créé par la Secrétaire d'État de la famille



RAPAQ
Regroupement des
associations de
personnes aphasiques
du Québec

Ensemble pour l'aphasie

www.aphasiequebec.org

STATISTIQUES 101 des associations membres du RAPAQ

Le RAPAQ compte 14 associations membres qui offrent des services à l'intérieur de 11 régions administratives du Québec.

Le total de membres aphasiques pour 11 de nos 14 associations est de: 731

12 associations ont un site Web.

9 associations sont dédiés uniquement à l'aphasie.

Le total des aidants naturels pour 10 de nos 14 associations est de 429.

Pour vous, nous avons lu

Loi sur la publicité légale des entreprises Projet de loi no 87 (2010, chapitre 7 -82 pages

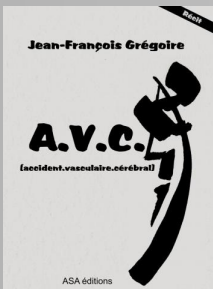
Le 18 mai dernier, le gouvernement du Québec a adopté une nouvelle la Loi sur la publicité légale des entreprises en remplacement de la Loi sur le registraire des entreprises et l'ancienne Loi sur la publicité tout en modifiant plusieurs autres lois dont la Loi sur les compagnies.

Les organismes communautaires devraient s'en préoccuper car c'est dans le cadre de cette loi que le rôle et les pouvoirs du registraire des entreprises sont indiqués. Rappelons que c'est celui-ci qui "gère" la reconnaissance légale via "l'immatriculation" (le document que nous devons compléter à chaque année et qui nous coûte 32 \$). Quelques questions touchées par cette loi :

conditions pour accorder et maintenir "l'immatriculation" (dont l'obligation de la déclaration annuelle, la mise à jour des données, etc.), le coût de la déclaration annuelle, les dispositions pénales en cas de non respect de certaines conditions du maintien de "l'immatriculation", les dispositions en lien avec la possibilité pour le public de consulter votre dossier, etc.

Pour prendre connaissance de l'intégralité de cette loi, rendez-vous sur le site Web de l'Assemblée nationale à cette adresse :

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-87-39-1.html>



"A.V.C."

Jean-François Grégoire 206 pages - ASA Éditions

Jean-François Grégoire vient de sortir un livre. Il raconte comment sa passion pour le dessin l'a aidé à s'en sortir. Le 30 juillet 2005, ce généraliste, ancien médecin régulateur au SMUR de Beauvais en France, était victime d'un accident vasculaire cérébral. Pris en charge tardivement (il était seul chez lui au moment de l'accident), il en a conservé des séquelles : une hémiparésie et une aphasie.

Mais les bons soins des médecins, la présence aimante de sa famille et de ses amis, et aussi la passion pour le dessin, l'ont aidé à remonter la pente.

Pour vous procurer ce livre, visitez cette page sur le Web <http://www.asa-editions.fr/page27.html>

Que la magie de Noël vous apporte joie et gaieté dans vos foyers.
Qu'elle soit le prélude d'une nouvelle année emplie de bonheur, de
paix et de sérénité pour vous et ceux qui vous sont proches.

Les associations membres

Association des personnes Accidentées Cérébro-Vasculaires, Aphasiques et Traumatisées Crânio-Cérébrales du Bas-Saint-Laurent (ACVA-TCC du BSL)

Rimouski :: (418) 723-2345 • 1 888 320 2282 :: www.acvatcc.com

Association des Personnes Aphasiques du Saguenay (APAS)

Chicoutimi :: (418) 543-0398 :: www.rc02.com/apas/

Association regroupant les amis des personnes aphasiques du Lac St-Jean (ARAPAL)

Saint-Félicien :: (418) 679-9509

Association des Personnes Intéressées à l'Aphasie et à l'Accident Vasculaire Cérébral (APIA-AVC)

Québec :: (418) 647-3684 :: www.apiaquebec.org

Association des personnes aphasiques de la Mauricie (APAM)

Trois-Rivières :: (819) 375-7713 # 226

Association des accidentés cérébro-vasculaires et traumatisés crâniens de l'Estrie (ACTE)

Sherbrooke :: (819) 821-2799 :: www.acteestrie.com

Association québécoise des personnes aphasiques (AQPA)

Montréal :: (514) 277-5678 :: www.aphasie.ca

Théâtre Aphasique (TA)

Montréal :: (514) 288-8201 #4868 :: www.theatreaphasique.com

Association des neurotraumatisés de l'Outaouais (ANO)

Gatineau :: (819) 770-8804 :: www.ano.ca

Association des personnes aphasiques de Laval (APAL)

Laval :: (450) 937-3666 :: www.apal.ca

Groupe d'entraide Aphasie de l'Association des personnes handicapées physiques et sensorielles secteur Joliette (APHPSSJ)

Joliette :: (450) 759-3322 • 1 888 756-3322 :: www.aphpssj.com

Association des personnes aphasiques Richelieu-Yamaska (APARY)

Saint-Hyacinthe :: (450) 771-3333 #2685 :: www.santemonteregie.qc.ca

Association des personnes aphasiques Granby (APAG)

Granby :: (450) 776-7896 :: www.apag.ca

Aphasie Rive Sud (ARS)

Longueuil :: (450) 616-0688 :: www.aphasierivesud.org

Regroupement des associations de personnes aphasiques du Québec (RAPAQ)

150 rue Grant #305
Longueuil, QC
J4H3H6

Téléphone: 450-646-1473
Télécopieur: 450-646-0575
Sans frais: 1-877-626-1473

Courriel: information@aphasiequebec.org
Site Web: www.aphasiequebec.org

